



Le 18 juillet 2024

**Zone à Trafic Limité dans Paris Centre : les professionnels demandent avant toute prise de décision définitive une évaluation sérieuse des mesures de restriction de circulation mises en place durant les JOP 2024.**

Les représentants des entreprises parisiennes et des acteurs du commerce, de la logistique, du transport de voyageurs, du spectacle vivant et des galeries d'art prennent acte de l'adoption par le Conseil de Paris le 11 juillet dernier d'une délibération déclarant d'intérêt général la mise en œuvre de la Zone à Trafic Limité. Son périmètre contiendrait une large zone comportant tous les arrondissements de Paris Centre, sans les quais hauts et les îles de la Cité et Saint-Louis. Ce projet vise à interdire le trafic de transit dans Paris Centre, c'est-à-dire les véhicules qui ne font que passer à travers le secteur sans marquer d'arrêt. La mise en place de la zone est prévue après décision de la Préfecture de police de Paris pour le mois d'octobre 2024.

Les professionnels sont conscients de la nécessité d'adapter les modes de mobilité pour améliorer le cadre de vie des Parisiens. **Toutefois, ils s'inquiètent vivement de l'impact de la ZTL sur l'activité économique, culturelle, commerciale, logistique, ainsi que sur les mobilités au sein de la zone, mais également dans le reste de la ville de Paris.**

D'ores et déjà, les entreprises, les Parisiens et Franciliens connaissent des difficultés d'accès du fait des mesures de restriction de circulation mises en place pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, et qui présentent de fortes similitudes avec le projet de ZTL.

Les **enseignes de l'habillement** ont enregistré une baisse d'activité de -10,7% au mois de juin, très supérieure à la moyenne nationale (-4%).

Le **spectacle vivant** sera aussi fortement impacté par les Jeux Olympiques et Paralympiques en raison de concerts annulés ou déplacés et de l'indisponibilité des grands équipements. Plus d'un tiers des lieux à Paris pourraient fermer exceptionnellement durant l'été 2024, en dehors des fermetures estivales habituelles, et plus de 80% anticipent une baisse de fréquentation. Ces perturbations dureront jusqu'en octobre 2024 à cause des phases de montage et démontage des sites. Les pertes de recettes de billetterie dues à l'indisponibilité des grands équipements sont déjà estimées à 150 millions d'euros, soit 13% des recettes totales du secteur privé du spectacle vivant.

Les **autocaristes** et les lieux qu'ils desservent (sites culturels, commerces, grands magasins, hôtels, etc.) seront également frappés de plein fouet par l'interdiction des autocars dans cette zone alors qu'ils jouent un rôle crucial pour la mobilité collective des touristes d'affaires et de loisirs.

Les Professionnels et les représentants des entreprises parisiennes rappellent aussi que l'étude d'impact de la ZTL met en évidence qu'il y aura **un effet indirect sur les activités économiques et commerciales autour de la ZTL en raison des reports de trafic.**

**Aussi, avant toute décision définitive sur la mise en œuvre de la ZTL, ils demandent :**

- **La réalisation d'une évaluation approfondie et globale sur l'impact des mesures mises en œuvre durant les JOP sur les acteurs économiques au sein, mais aussi autour, de la ZTL, comme le recommande le rapport de l'enquête publique.  
Cette étude devra porter sur la période septembre-octobre, lorsque l'ensemble des Parisiens et Franciliens, qui sont ou vont être en congés, sera de retour.**
- **L'ouverture d'une nouvelle concertation avec les Professionnels sur la base des résultats de cette étude.**
- **La suspension de toute interdiction de circulation et de stationnement, en particulier des autocars et véhicules de livraison, tant que des solutions alternatives crédibles n'ont pas été proposées.**

*« Alors que les entreprises sont pleinement mobilisées pour réussir l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris, il importe de ne pas ajouter d'inquiétudes et de nouveaux obstacles au bon fonctionnement de leurs activités déjà fragilisés par une période économique incertaine. Nous demandons une étude d'impact approfondie et globale des mesures mises en œuvre actuellement et une clause de revoyure à l'issue de la période des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 », déclarent les signataires.*

\*\*\*\*\*

## **À propos**

### **Comité Professionnel des Galeries d'Art :**

Présidente : Madame Marion Papillon, Présidente - Contact presse : 0623019197 - Vanessa Cordeiro

### **Ekhoscènes :**

Ekhoscènes est né de l'intégration, au sein du PRODISS, de deux autres syndicats majeurs du spectacle vivant privé (SNDTP et CAMULC), afin de représenter les scènes dans toute leur diversité (acteurs indépendants, groupes, ...). Avec plus de 500 entreprises adhérentes, le syndicat est aujourd'hui le premier réseau d'entreprises privées du spectacle vivant, présentes sur tout le territoire. Ekhoscènes représente et accompagne producteurs de spectacles, exploitants de salles de concert, directeurs de théâtres et de cabarets, diffuseurs et organisateurs de festivals pour encourager et soutenir la création dans un écosystème en profonde mutation. Ekhoscènes est aussi un lieu de plaidoyer auprès des acteurs publics, un réseau au service de ses membres, et un lieu pour faire rayonner nos scènes en France et à l'international. Ekhoscènes, la voix des entrepreneurs de spectacle vivant privé, porte haut et fort leur passion de la création, leur audace pragmatique et leur esprit collectif.

**Contact média : Renaud DESCAMPS BRUANDET – [rdescamps@bonafide.paris](mailto:rdescamps@bonafide.paris) – 06 63 13 53 80**

### **FACAP :**

La FACAP a pour vocation de fédérer les associations de commerçants et artisans de Paris afin de mener des actions communes. Elle regroupe déjà une quarantaine d'associations très actives sur l'ensemble du territoire parisien (représentant près de 8000 commerces), structurées par arrondissement.

**Contact presse : Thierry VERON (06 12 78 54 00) - En savoir plus : [www.facap.paris](http://www.facap.paris)**

### **Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV)**

La Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) est une association professionnelle qui rassemble les entreprises de transport routier de voyageurs (TRV) et les acteurs des nouvelles mobilités. Elle représente également le transport sanitaire et le transport de fonds et valeurs dans les négociations sociales de la branche : la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) et la Fédération des entreprises de la sécurité fiduciaire (Fedesfi) adhèrent à la FNTV. La FNTV représente plus de 1 300 entreprises de toutes tailles (TPE, PME, ETI et groupes) et ses adhérents emploient 85 000 salariés. Une équipe pluridisciplinaire et spécialisée est au service des adhérents à Paris. Un maillage territorial organisé en 16 régions est à l'écoute quotidienne des adhérents. La FNTV Nouvelles Mobilités rassemble les services librement organisés (« cars Macron »), les sociétés de covoiturage, les plateformes de mobilité et les activités opérées au moyen de véhicules de moins de 10 places.

**Contact presse : Boris Cavaglione, Responsable communication - [boris.cavaglione@fntv.fr](mailto:boris.cavaglione@fntv.fr) | T. 06 84 84 37 53**

### **GATMARIF :**

Créé en 1970, le Groupement des Activités de Transport et de Manutention de la Région Ile de France (GATMARIF) joue, au sein de cette région, un rôle de concertation pour la promotion et la défense des activités de transport routier de marchandises et de logistique.

**Contact Presse : Jean – Marc Paris, [jmpgatmarif@hotmail.com](mailto:jmpgatmarif@hotmail.com) Tel : 06 88 21 77 93**

### **MEDEF Paris :**

Le MEDEF Paris est le 1er réseau d'entrepreneurs à Paris. Près de 10 000 entreprises parisiennes représentant plus de 500 000 salariés (adhésions directes et via des fédérations) font confiance au MEDEF Paris pour développer leurs activités, défendre leurs intérêts et œuvrer au dynamisme économique de la ville.

**Contact Presse : Victor Fraichard, [victor.fraichard@plead.fr](mailto:victor.fraichard@plead.fr)**

### **Procos**

Procos, fédération pour le commerce spécialisé, accompagne les enseignes du commerce spécialisé dans la gestion et le développement de leur réseau ainsi que dans l'adaptation des modèles aux nouveaux enjeux du commerce et de la consommation. Ses 310 enseignes adhérentes représentent 60.000 magasins, 800.000 emplois, 110 milliards de chiffre d'affaires.

**Pour en savoir plus : <https://www.procos.org>**

**Contact presse : Emmanuel LE ROCH, Délégué général, [Emmanuel.le.roch@procos.org](mailto:Emmanuel.le.roch@procos.org), 06 07 21 57 02**

### **UCV / Alliance du Commerce**

L'Alliance du Commerce rassemble l'Union du grand commerce de centre-ville, la Fédération des enseignes de l'habillement et la Fédération des enseignes de la chaussure. Elle représente 26.000 magasins et 160.000 salariés dans le secteur de l'équipement de la personne.

**Contact presse : Yohann Petiot (06.24.03.66.52) - Pour en savoir plus : [www.alliancecommerce.org](http://www.alliancecommerce.org) - <https://ucv.com/>**

### **UNION TLF :**

L'Union des Entreprises de Transport et de Logistique de France (Union TLF) est l'organisation professionnelle représentant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport et de la logistique.

Les entreprises adhérentes de l'Union TLF interviennent dans l'ensemble de l'organisation des flux de marchandises : transport routier de marchandises, messagerie, logistique, livraison urbaine et transport léger, multimodal (ferroviaire, fluvial), location de véhicules industriels, organisation de transport maritime, aérien et représentants en douane avec TLF Overseas.

**Contact presse : Julie Rambaud – [julie@myprettyagency.com](mailto:julie@myprettyagency.com) – 06 26 36 90 46**